



PRÉFET
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR
CHEF DU TERRITOIRE
DES ILES WALLIS ET FUTUNA

Mata Utu, le 26/02/2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Port de Mata'Utu
Interdiction temporaire d'accès, de baignade et de navigation
du 28 février 5h00 au 1^{er} mars 6h00**

L'Administration Supérieure communique :

Dans le cadre d'une opération de transvasement de gazole au quai de Mata'Utu, l'accès au wharf sera interdit du dimanche 28 février à 05h00 au lundi 1^{er} mars à 06h00.

La navigation est également interdite sur un périmètre maritime de 100 mètres autour du navire pendant cette période.

Les sorties en mer devront donc s'organiser en dehors de cette zone.

Les feux et écobuages sont enfin interdits dans le voisinage immédiat de la digue.

Contact presse :
Elizabeth BARKA-LAMOUR – cheffe des services du cabinet
00681.82.11.03



Préfet de Wallis-et-Futuna



@Prefet986



www.wallis-et-futuna.pref.gouv.fr